

RAPPORT D'ORIENTATION 2018 DU COTESS SAMBRE AVESNOIS

(Patrick BATAILLE, Vice-Président)

- ✓ Positionnement du COTESS dans l'environnement économique de l'Arrondissement d'Avesnes sur Helpe
- ✓ Du militant à l'acteur pour s'intégrer, créer et développer des relations partenariales durables
- ✓ Deux grands chantiers qui caractérisent ce positionnement

1. LE POLE TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (PTCE)

Le **PTCE** ouvre une voie de développement économique appuyée sur le mixage des expertises de partenaires institutionnels, des secteurs économique marchands et non marchands, universitaires, bailleurs, et collectivités territoriales.

Le **PTCE** témoigne de la capacité du **COTESS** à prendre l'initiative pour structurer une forme de coopération basée sur l'intelligence collective.

Le **PTCE** a vocation à lever des formes nouvelles de coopération, et pour autant de lever du développement et de l'innovation sociale.

2. DEUXIEME CHANTIER : LES CIRCUITS COURTS

Le circuit court initié par la **CAMVS** qui invite les organisations de l'Economie Sociale et Solidaire à porter un Etablissement à forme juridique adaptée qui offre eu territoire une économie en circuit court.

Le **COTESS** et des chefs de file issus de ses adhérents s'impliquent dans le **COPIL** constitué par la **CAMVS** pour formuler une offre territoriale de valorisation des produits alimentaires pour fournir en local des consommateurs en marché captifs :

- La clientèle cible : le particulier et la collectivité
- Le moyen : un lieu de culture maraichère et une vitrine des produits du terroir, une plate-forme de distribution des productions locales
- L'influence du **COTESS** :
 - Fédérer les acteurs
 - Contribuer en développement économique
 - Aider au manger Bien et Bon
 - Alimenter une clientèle de proximité
 - Favoriser l'insertion professionnelle des plus démunis

Le dispositif imaginé par le COTESS au Consultant et aux membres du COPIL une stratégie en neuf points :

1. Adosser à la Ferme Riche (sortie Ouest de l'Agglo Val de Sambre) et à du terrain disponible pour une exploitation, une étude de faisabilité de culture et de vente de produits issus de la culture maraichère du site et de produits locaux du territoire porté par la CAMVS.
2. Adosser à Réussir en Sambre-Avesnois (RESA) un rôle de GRH et de GPEC du besoin de main d'œuvre et de parcours de formation qualifiante en lien avec le développement du projet.
3. Créer des chantiers d'insertion pour la rénovation des bâtiments.
4. Greffer sur le projet une pouponnière hébergeant une formation de maraichers.
5. Activer une étude des besoins de consommation du circuit pour la population et les cuisines centrales du territoire.
6. Aider à la création d'exploitations sur le territoire pour être en capacité de couvrir la demande en circuits courts.
7. Valoriser le territoire sur la plus-value apportée par le circuit-court dans la qualité de vie en Sambre-Avesnois.
8. Créer une entité juridique en capacité de gérer et administrer une organisation relevant de l'ESS.
9. Imaginer une structure de transformation des produits du maraichage par un industriel ou, a minima, une structure de préparation à la transformation pour permettre aux produits de passer du jardin à la cuisine, c'est-à-dire une intervention de laverie et de conditionnement.